

Éditorial de Juin 2018 Par le Président Francis Causse

L'amélioration de la prévention des risques professionnels à l'encontre des salariés est au cœur de l'action du SMTI 82 en cette année 2018 : assurer un diagnostic préventif, lutter contre l'errance médicale que connaissent malheureusement les salariés de nos entreprises dans le Tarn et Garonne, mais aussi assurer à ceux-ci une prise en charge optimale quelque soit le lieu où se déroule nos actions.

Chaque jour montre que les actions du SMTI 82 sont insuffisamment connues et qu'un travail de fond sur ce champ de la prévention et de la disponibilité se doit d'être complété. Le soutien aux entreprises adhérentes en difficultés face aux nouvelles formes de maladies professionnelles est aussi une de nos préoccupations majeures. La maladie professionnelle est un des facteurs d'incompréhension salariale, de difficultés familiales, de difficultés administratives mais aussi hélas financières. Face au désarroi auquel conduit souvent l'annonce du diagnostic du médecin du travail, la pénibilité du traitement qui parfois en résulte, le SMTI 82 se veut présent auprès des salariés mais aussi auprès des entreprises qui en ont le plus besoin.

Représenter les entreprises et leurs salariés est essentiel à notre action. Pour servir la cause de nos adhérents, le SMTI 82 se doit d'être connu et reconnu. Cela le conduit à situer les salariés au cœur d'un système d'acteurs incluant tous les professionnels de santé (médecins, IPRP, infirmiers(ères), personnels administratifs...) mais aussi notre Conseil d'administration et les pouvoirs publics.

Ce travail de représentation est exigeant et requiert une présence continue qui suppose que l'association dispose d'un budget de fonctionnement qui autorise ses actions. Mais également des outils, comme le nouvel auditorium, seront précieux pour diffuser l'information préventive obligatoire à un ensemble de salariés.

Se doter d'une gouvernance efficace reste le nerf de la guerre pour la mise en œuvre des axes précédents et des actions qui les supportent. Une bonne gouvernance repose sur une gestion professionnelle de l'association, à laquelle ce projet stratégique concourt. Elle s'appuie sur un conseil d'administration motivé, impliqué, comme celui du SMTI 82, mais également sur des adhérents/entreprises conscients des difficultés journalières du service. In fine, rien ne pourrait aboutir sans une équipe professionnelle, à même de gérer au quotidien et de façon proactive, les multiples actions et interventions que requiert notre stratégie départementale.

Elle est la condition d'une relation de confiance avec les différentes parties prenantes de la santé au travail et ainsi, de leur mobilisation en faveur des salariés et de leurs entreprises.

Bien amicalement
Francis CAUSSE